

Département du Morbihan

Mairie
ELVEN
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 9 juillet à 19h, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GICQUEL, Maire.

▪ Date de convocation du conseil municipal : 4 juillet 2024

Présents : M. GICQUEL, Mme MAINGUY, M. LE TRIONNAIRE, Mme LE BLEVENEC, M. VICAUD, Mme THIBAUT-CHABANIER, M. DAVID, M. DE GOVE, Mme DINHAM, M. JEGOUSSE, M. LE MEYEC, Mme PESTY, M. SIG, M. BALLIER, M. GUIDOUX, M. TOUSSAINT, Mme VOGT, M. TEXIER, Mme KERHERVE.

Absents excusés : Mme MALINGE (pouvoir à M. JEGOUSSE), Mme SARGENT (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme HERVOCHON (pouvoir à M. VICAUD), M. CAUDAL (pouvoir à M. LE TRIONNAIRE), Mme DE CHARETTE (pouvoir à M. DE GOVE), Mme LE BOURSICAUD-GRANDIN (pouvoir à Mme LE BLEVENEC), M. BAGES (pouvoir à M. BALLIER), Mme PERRIER (pouvoir à M. GICQUEL), Mme LE CLANCHE (pouvoir à Mme DINHAM), M. MIGNOT.

Secrétaire de séance : M. SIG

2024/045 Tarifs du service Enfance-Jeunesse

Le service enfance jeunesse organise des camps et séjours pour les enfants et adolescents. La grille tarifaire actuellement en vigueur n'est pas suffisamment détaillée. Un seul tarif pour un camp de 4 nuits sous tente avait été voté.

Il est proposé au vote une grille de tarifs incluant différentes possibilités : camp sous tente, séjour en dur, nuitée au centre, et sur différentes durées (entre 1 à 4 nuits).

Tarif camp sous tente				
QF	Camp 1 nuit	Camp 2 nuits	Camp 3 nuits	Camp 4 nuits
T1 0-700	45,15 €	90,10 €	135,25 €	183,75 €
T2 701- 1000	46,20 €	92,20 €	138,40 €	194,25 €
T3 1001 -1300	47,25 €	94,30 €	141,55 €	204,75 €
T4 1301-1500	48,80 €	97,40 €	146,20 €	215,25 €
T5 1501 et +	50,40 €	100,60 €	151,00 €	223,65 €
Extérieurs	71,40 €	142,60 €	214,00 €	244,65 €

Séjour en dur				
QF	Séjour 1 nuit en dur	Séjour 2 nuits en dur	Séjour 3 nuits en dur	Séjour 4 nuits en dur
T1 0-700	52,00 €	103,80€	155,80€	207,80€
T2 701- 1000	58,00 €	115,80€	173,80€	231,80€
T3 1001 -1300	69,00 €	137,80€	206,80€	275,80€
T4 1301-1500	75,00 €	149,80€	224,80€	299,80€
T5 1501 et +	88,00 €	175,80€	263,80€	351,80€
Extérieurs	96,00 €	191,80€	287,80€	383,80€

NUITEE AU CENTRE	
T1 0-700	6,10 €
T2 701- 1000	7,32 €
T3 1001 -1300	9,90 €
T4 1301-1500	14,40 €
T5 1501 et +	21,60 €
Extérieurs	25,00 €

De plus, afin de répondre à certains critères de la CAF pour des demandes de financement, des précisions doivent être apportées sur les tarifs enfance jeunesse (prix du repas inclus dans le tarif, pas de supplément demandé pour les sorties).

ALSH 3-11 ans

pas de supplément demandé pour les sorties

Tranche	½ journée sans repas	½ journée avec repas (prix du repas inclus)	Journée avec repas (prix du repas inclus)
Tranche 1* : 0 < QF < 700	4,73 €	8,53 €	12,73 €
Tranche 2 701 < QF < 1000	5,78 €	9,61 €	14,86 €
Tranche 3 1001 < QF < 1300	6,56 €	10,43 €	16,20 €
Tranche 4 1301 < QF < 1500	7,35 €	11,77 €	18,33 €
Tranche 5 QF > 1501	8,40 €	12,84 €	20,19 €
Extérieurs	9,45 €	13,86 €	22,16 €

MDJ – 10 / 17 ans

Tranche	½ journée sans intervenant	½ journée avec intervenant ou sortie	Journée sans intervenant (tarif sans repas)	Journée avec intervenant ou sortie (Vannes et extérieur) /tarif sans repas	Parc d'attraction (tarif sans repas)
Tranche 1* : 0 < QF < 700	3,15 €	6,30 €	7,35 €	11,55 €	16,80 €
Tranche 2 : 701 < QF < 1000	3,68 €	7,35 €	8,40 €	12,60 €	18,90 €
Tranche 3 : 1001 < QF < 1300	4,20 €	8,40 €	9,45 €	13,65 €	21,00 €
Tranche 4 : 1301 < QF < 1500	4,73 €	9,45 €	10,50 €	14,70 €	23,10 €
Tranche 5 : QF > 1501	5,25 €	10,50 €	11,55 €	15,75 €	27,30 €
Extérieurs	7,35 €	12,60 €	13,65 €	17,85 €	29,40 €

* une réduction de 2€ par 1/2 journée et 4€ par jour sera appliquée pour les familles avec un QF inférieur à 601 sur les activités ALSH vacances.

ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE C. DESCARTES

Horaires	0 < QF < 600	601 < QF < 1200	1201 et plus
7h30 – 8h	0,90 €	0,95 €	1,00 €
8h – 8h35	0,90 €	0,95 €	1,00 €
16h30 – 17h *	0,90 €	0,95 €	1,00 €
17h – 17h30	0,90 €	0,95 €	1,00 €
17h30 – 18h	0,90 €	0,95 €	1,00 €
18h – 18h30	0,90 €	0,95 €	1,00 €
18h30 – 19h	0,90 €	0,95 €	1,00 €

*+ supplément goûter : 0,40€

AUTRES TARIFS

Pénalité de retard	2€ par 1/4 d'heure de retard / 5€ par d'1/2 heure
Pénalité place non réservée	2€ supplémentaires appliqués par 1/2 journée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** les tarifs nuitées du service enfance-jeunesse tels que présentés ci-dessus.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à ELVEN, le 12 juillet 2024

Le Maire
Gérard GICQUEL

Le secrétaire de séance
Nicolas SIG

Gérard GICQUEL
Le Maire

Signé par : GERARD GICQUEL
Date : 16/07/2024
Qualité : ORDONNATEUR

